

# Politique de Protection Des Données

## Sommaire

I- Objet du traitement des données .....	2
I.1- Finalités .....	2
I.2- Base légale .....	3
II- Données traitées .....	4
II.1- Catégories de données traitées .....	4
II.2- Source des données .....	4
II.3- Caractère obligatoire du recueil des données .....	4
II.4- Prise de décision automatisée .....	4
III- Personnes concernées .....	5
IV- Destinataires des données .....	5
IV.1- Catégories de destinataires des données .....	5
IV.2- Transferts des données hors UE .....	5
V- Durée de conservation des données .....	5
VI- Sécurité .....	6
VI.1- Hébergement et exploitation sécurisés .....	6
VI.2- Accès contrôlé au service .....	6
VII- Vos droits sur les données vous concernant .....	6
VII.1- Exercer ses droits .....	7
VII.2- Coordonnées du Délégué à la Protection des Données .....	7
VII.3- Réclamation (plainte) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) .....	7
VIII- Cookies et autres traceurs .....	8
VIII.1- Définition de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) .....	8
VIII.2- Cookies indispensables au bon fonctionnement de l'ENT .....	8
VIII.3- Cookies utilisés par les services de l'ENT .....	8

*La Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires mettent à la disposition des établissements de formation du secondaire d'Auvergne-Rhône-Alpes un environnement numérique de travail (ENT) dénommé « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes ».*

*Une présentation de l'ENT « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » est accessible à l'adresse suivante : <https://partenaires.ent.auvergnerhonealpes.fr/protection-des-donnees-et-rgpd/presentation-de-l-ent/>*

*Cette notice précise comment la protection des données à caractère personnel est assurée dans ce service, quels sont les droits dont vous disposez et comment vous pouvez les exercer.*

## I- OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

### I.1- Finalités

La finalité principale du traitement est de fournir un service d'ENT (Espace ou Environnement Numérique de travail) conforme au SDET (Schéma Directeur des ENT) à l'ensemble de la communauté éducative des établissements de formation d'Auvergne-Rhône-Alpes :

- Saisir et mettre à disposition de tous les membres de la communauté éducative de l'enseignement scolaire, en fonction des habilitations de chaque usager, des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives, relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'établissement ainsi que de la documentation en ligne ;
- Permettre des échanges et des collaborations entre établissements d'un même ENT, académies et collectivités impliquées dans le projet ;
- Permettre, dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données, un accès à des services tiers ;
- Fournir des statistiques en vue de permettre la mesure des accès aux différents services proposés.

De manière plus détaillée, cet ENT fournit à chaque utilisateur habilité un accès dédié, sécurisé et simplifié à différents services numériques utiles à son activité, notamment :

- \* des services pédagogiques : édition et accès à des ressources pédagogiques (notamment via le Gestionnaire d'Accès aux Ressources ou GAR<sup>1</sup>), espaces de travail collaboratif au sein d'un établissement ou entre des établissements de formation, espaces personnels, systèmes de gestion des apprentissages et de parcours pédagogiques (gestionnaire de parcours pédagogiques ou Learning Management System -- LMS -- Moodle par exemple), classe virtuelle en visio/webconférence ;
- \* des services dits de vie scolaire : cahier de texte, notes, absences, vie de l'élève...
- \* des services de communication génériques : actualités, messagerie, forum, blog...
- \* des services dédiés au fonctionnement des établissements : outils de gestion et de réservation de ressources...
- \* des services de communication des établissements vers le public (page d'accueil publique de l'établissement) ;

---

<sup>1</sup> cf <https://gar.education.fr/>

- \* des services de communication spécifiques entre collectivités et établissements de formation, entre Autorités Académiques et établissements de formation ;
- \*\* des services de communication spécifiques des collectivités et des autorités académiques, tels que communication ciblée, publication d'informations relevant du domaine éducatif (par exemple : informations sur les transports, les manuels scolaires...) sur des pages publiques et des pages en mode connecté.

*NB : Les astérisques précisent la base légale (cf. ci-dessous) sur laquelle est fondée la finalité de chaque service, tel que détaillé ci-dessous.*

## **I.2- Base légale**

Article L 131-2 du Code de l'éducation

*Pour les services de l'ENT marqués d'un astérisque \**

**Article n° 6.1.e** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679). Ce traitement de données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont sont investis les responsables du traitement.

*Pour les services de l'ENT marqués de deux astérisques \*\**

**Article n° 6.1.a** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679). Ces actions de communication sont opérées sur la base du consentement de la personne concernée. Le consentement peut être retiré à tout moment.

L'utilisateur peut également librement modifier ses préférences dans le paramétrage de son profil personnel "Mes préférences".

## II- DONNEES TRAITÉES

### II.1- Catégories de données traitées

Les données traitées peuvent être relatives à :

- l'identification de l'utilisateur sur la base des données délivrées par les Autorités Académiques ou par les collectivités
- à la connexion et à la navigation (traces)
- à la Vie scolaire aux activités d'enseignement (productions des enseignants et des élèves)

### II.2- Source des données

Les données à caractère personnel traitées dans « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » sont recueillies auprès des utilisateurs par les différents partenaires (i.e. Collectivités et Autorités Académiques).

### II.3- Caractère obligatoire du recueil des données

Le traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire par les différents partenaires auprès des utilisateurs des données qui sont nécessaires au fonctionnement de l'ENT, en particulier à la création et au maintien à jour des comptes des utilisateurs.

En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, l'utilisateur ne peut pas accéder au service ENT.

En particulier, pour qu'un utilisateur puisse utiliser les services de l'ENT, il lui est demandé lors de sa première connexion au service de lire la charte d'utilisation (présentant les conditions générales d'utilisation du service) et d'attester en avoir pris connaissance. En cas de refus, l'utilisateur ne peut accéder au service.

### II.4- Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

### **III- PERSONNES CONCERNEES**

L'ENT « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » est destiné, le cas échéant, aux utilisateurs suivants :

- L'ensemble des membres de la communauté éducative des établissements de formation d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment : élèves et parents ou responsables d'élèves, enseignants, personnels de direction, d'encadrement, d'inspection, administratifs, médico-sociaux, d'orientation et technique, correspondants extérieurs (maîtres de stage...), autres utilisateurs invités au regard de leurs missions ;
- Les personnels des collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes impliqués dans le fonctionnement de l'ENT ou amenés à intervenir ou à utiliser l'ENT dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle au profit et dans les établissements de formation.

### **IV- DESTINATAIRES DES DONNEES**

#### **IV.1- Catégories de destinataires des données**

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les chefs d'établissement et les personnels habilités par eux (administrateur de l'ENT dans l'établissement, référent numérique par ex.) ;
- Les services concernés des Autorités Académiques de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole ;
- Les agents des collectivités partenaires (Région et Départements) ;
- Les sociétés prestataires fournissant le service « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes ».

#### **IV.2- Transferts des données hors UE**

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

### **V- DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES**

Conformément au Schéma Directeur des Espaces Numériques de Travail ou SDET, 66 jours après la fermeture d'un compte utilisateur de « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes », les données du compte sont automatiquement et définitivement supprimées.

Lorsque les services optionnels de vie scolaire de « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » sont utilisés par l'établissement pour gérer notamment les notes et les absences des élèves, les données de vie scolaire sont gérées et archivées conformément aux dispositions légales en vigueur.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine et du Code de l'éducation.

## **VI- SECURITE**

### **VI.1- Hébergement et exploitation sécurisés**

La société Kosmos et son hébergeur NFrance, toutes deux sociétés du groupe Ontolia, sont les titulaires du marché public pour la fourniture du service « ENT Ma classe en Auvergne-Rhône-Alpes ». Ce marché est porté par la centrale d'achat régionale pour le compte de ses adhérents : Collectivités, Autorités Académiques, établissements de formation.

Les données de « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » sont hébergées en France, dans un DataCenter sécurisé (sécurisé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en conformité aux exigences des normes et certifications en matière de sécurité des données). Cette infrastructure est plusieurs fois redondée pour répondre aux contraintes de sécurité des données, de continuité de services en cas d'incident et de reprise d'activité sur sinistre majeur.

Les données à caractère personnel sont manipulées et traitées par ces prestataires conformément aux dispositions légales, en particulier celles du règlement général sur la protection des données ou RGPD. Aucune autre utilisation ne peut être faite de ces données.

### **VI.2- Accès contrôlé au service**

L'accès à « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » et à ses services est contrôlé. Les utilisateurs doivent s'authentifier avec un mot de passe qui doit être personnalisé à la première connexion et respecter la politique de configuration du mot de passe en vigueur.

## **VII- VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT**

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que la possibilité de demander la portabilité pour les finalités basées sur la base légale du consentement.

### **VII.1- Exercer ses droits**

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction des Systèmes d'Information et des Usages Digitaux  
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033  
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : [ent@auvergnerhonealpes.fr](mailto:ent@auvergnerhonealpes.fr)

La direction de l'établissement de formation ainsi que les services de collectivité ou d'autorité académique concernés seront informés de votre démarche.

### **VII.2- Coordonnées du Délégué à la Protection des Données**

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles dans l'ENT « Ma Classe en Auvergne - Rhône-Alpes », vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPD ou encore Data Protection Officer - DPO) de la Région. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité.

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction des affaires juridiques  
A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)  
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033  
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr)

### **VII.3- Réclamation (plainte) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale. Pour cela, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr>



## VIII- COOKIES ET AUTRES TRACEURS

### VIII.1- Définition de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Un cookie est un petit fichier stocké par un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, etc.) d'un utilisateur et associé à un domaine web (c'est à dire dans la majorité des cas à l'ensemble des pages d'un même site web). Ce fichier est automatiquement renvoyé lors de contacts ultérieurs avec le même domaine.

*Pour en savoir plus, vous pouvez cliquer sur ce lien :*

<https://www.cnil.fr/fr/cookies-et-traceurs-comment-mettre-mon-site-web-en-conformite>

### VIII.2- Cookies indispensables au bon fonctionnement de l'ENT

Lors de la consultation de l'ENT « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes », des cookies sont déposés sur l'ordinateur, le mobile ou la tablette de l'utilisateur. Ces traceurs sont indispensables au bon fonctionnement du service ENT. Ils ne peuvent être désactivés.

### VIII.3- Cookies utilisés par les services de l'ENT

Certaines fonctionnalités de l'ENT « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » reposent sur l'usage de cookies permettant notamment de visualiser directement sur l'ENT du contenu hébergé par des tiers ou de mesurer l'audience du site.

Les dispositifs de mesure d'audience mis en œuvre sur le site sont :

- l'outil de mesure d'audience propre à la solution ENT utilisée pour « Ma Classe en Auvergne-Rhône-Alpes » ; cette solution, hébergée en France sur les serveurs dédiés à l'ENT, permet une analyse de la charge d'utilisation de l'ENT d'une part, et à définir des actions d'accompagnement/formation aux usages par le Chef d'établissement, d'autre part.
- le Dispositif National de Mesure d'Audience (DNMA) mis en œuvre au plan national par le Ministère de l'Education Nationale ; cet outil de mesure statistique repose sur la technologie de marquage XiTi de la société AT Internet.

Le gestionnaire de cookies vous permet de donner, refuser ou retirer votre consentement à tout moment, soit globalement, soit service par service.